



Le
Bulletin

Syndicat
National du
Personnel
Navigant
Commercial

A TOUS PNC AF

SEPTEMBRE 2014

VERITÉS ET MENSONGES

Alors que la grève PNT se poursuit et que l'on entre dans le septième jour de conflit, les négociations des syndicats PNT – SNPL, SPAF et ALTER avec la Direction ne débouchent sur rien. Le SNPL vient de prolonger le préavis de grève jusqu'au 26 septembre prochain.



Que n'auront pas entendu nos collègues PNT et leurs syndicats en réponse à l'exercice de leur Droit de grève ! Aux traditionnels « *passagers pris en otage* » sont venus s'ajouter les qualificatifs de grève « *des nantis* », un « *carton rouge* » adressé par un éditorialiste à la mode et à l'écharpe de la même couleur déniait le droit de grève aux pilotes par rapport à leur situation et au chômage qui frappe notre pays... Quant aux Pouvoirs Publics, ce n'est guère mieux : le Premier Ministre demandait dès le 17 septembre aux pilotes d'Air France « *d'arrêter ce conflit, de se mettre autour de la table, d'avancer, leur statut n'est pas remis en cause, c'est l'avenir de la compagnie Air France qui est en jeu, et le dialogue social doit nous sortir de ce conflit* ». Comme si les syndicats n'avaient pas tenté de négocier avant de déposer leur préavis... Il est vrai que le premier secrétaire du parti majoritaire juge la grève « *hors de propos* ».

Pire, le Dirigeant d'une Confédération syndicale bien connue juge la grève « *indécente* » et dénonce une « *posture strictement corporatiste* ». Idem pour un syndicat de cadres AF qui juge les prétextes de la grève fallacieux ! Nous pensions qu'il était de règle pour une organisation syndicale de ne pas critiquer un conflit collectif. On relèvera aussi par ailleurs, toute l'estime sous-jacente portée aux syndicats corporos.

Comme nous l'avons exposé dans notre précédent Bulletin de l'Intersyndicale, **le SNPNC soutient clairement les syndicats PNT. Tout simplement parce que leurs revendications sont légitimes.** La demande d'un contrat unique, la détermination d'un périmètre d'activité et d'emploi de Transavia pour éviter de déshabiller l'activité d'AF au profit de celle-ci, et le refus absolu de laisser Transavia Europe, véritable machine à délocaliser l'emploi, à supprimer des emplois en France, prendre son envol. Et dire qu'Alexandre de Juniac, PDG du Groupe AF/KLM et porte-parole autoproclamé d'AF, clame que le projet est créateur de 250 emplois de PNT français ! Il est vrai que de Juniac Alexandre, alors PDG d'AF, a durant son mandat détruit seulement 8000 emplois...Et il est vrai que lorsque les Pouvoirs Publics, au plus haut niveau, stigmatisent un conflit dont l'un des enjeux est le refus de la délocalisation de l'emploi, toutes les outrances sont permises.

Ces questions sont non seulement transposables aux PNC, mais elles nous sont d'ores et déjà posées. Si nous n'avons pas, pour l'heure, déposé un préavis et ne nous sommes pas greffés au conflit, c'est bien pour éviter à la Direction d'opérer en plus des retenues sur salaires du PNC en récompense de ses mauvaises manières.

Que répond la Direction ? Un non absolu au contrat de travail unique, et aucun engagement sur le périmètre de Transavia Europe qui pour nous ne doit pas poser ses roues sur le sol français !

Le SNPNC n'est pas dupe : quand bien même AF prendrait l'engagement que Transavia Europe ne décollera ni n'atterrira sur le sol français, celui-ci ne durera que ce que durent les roses : l'espace d'un été ! Transavia Europe va lorgner sur le marché français proportionnellement peu exploité par les compagnies low-cost. Il est donc du devoir de tous de s'opposer à ce projet qui à court terme impactera toutes les populations de salariés.

Les efforts colossaux réalisés par le PNC dans le cadre de Transform ont permis le redressement de l'entreprise et il n'est pas envisageable que le produit de ces efforts serve à détruire l'emploi en le délocalisant !

La question du périmètre futur de l'activité en propre moyen/court-courrier d'AF est également centrale pour le SNPNC. Quelles seront les lignes conservées par AF ? Quel avenir pour les PNC CC/MC d'AF ? Aucune garantie n'est donnée par l'Entreprise, juste des promesses qui n'engagent que ceux qui y croient.

Enfin, les raisons de la colère du PNC ne se limitent pas à ces exigences ! nous réclamons non seulement le dégel des salaires mais également la mise en ligne de nos collègues CCT bloqués depuis des années, des compositions équipage en adéquation avec les ambitions de la Direction en matière de service, l'instauration d'un collège PNC et la naissance d'une convention nationale PNC !

Nous sommes donc bien évidemment très attentifs – pour ne pas dire dans les starting-blocks, à l'évolution du conflit et à ce que vont obtenir nos collègues PNT. Il est non moins évident que nous demanderons, en plus de nos revendications propres, la même chose pour le PNC.

A propos de la grève : celle-ci est par définition, et à de très rares exceptions, impopulaire de par les désordres et désagrèments qu'elle provoque. Les conflits ont toujours été vilipendés surtout lorsqu'ils sont suivis et efficaces. Mais la grève est bien le moyen ultime lorsque toutes les négociations ont échoué. Ce qui est le cas à AF où depuis des mois la Direction ne veut ni négocier, ni communiquer sur son projet.

Seule une solidarité sans faille du PNC, qui passera le moment venu par une mobilisation forte, et lorsqu'on parle de mobilisation forte, il s'agit d'un taux de grévistes de l'ordre de ceux de nos collègues PNT, obligera la Direction à négocier.

Pour l'heure, ne tombons pas dans le piège de la Direction consistant à opposer les populations entre elles. L'externalisation de l'activité et la délocalisation de l'emploi, c'est le problème de chacun et l'affaire de tous !

Syndiquez-vous utile !

Suivez-nous sur



ADHESION

9 € / mois

Nom :

Grade / Secteur :

Prénom :

@:

Adresse :